



## VENDREDI 8 JUILLET 2011

### CONFÉRENCE RÉGIONALE : LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE EN AMÉRIQUE LATINE – PAYS ÉMERGENTS ET PAYS MOINS AVANCÉS

Présidence de séance : **Patrick ALLEMAND**, *premier vice-président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, délégué aux relations internationales, Europe et euro-régions qui représente Michel VAUZELLE, président du groupe-pays Brésil, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Après avoir débuté par une organisation continentale du groupe-pays à Cités Unies France, l'Association a progressivement rompu avec cette approche. Le Brésil, Haïti, et l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, le Mexique et Cuba formaient les trois groupes-pays jusqu'en 2010. Avec le Chili, l'Amérique centrale et Cuba, et l'Argentine, trois nouveaux groupes-pays ont vu le jour en 2011. Le groupe-pays Mexique sera créé à l'issue d'un forum sur la coopération décentralisée franco-mexicaine. La création d'un groupe pour la région andine (Équateur, Pérou, Bolivie et Venezuela) est en discussion.

Le choix de proposer cette conférence sur l'ensemble du sous-continent est lié à la fois aux caractéristiques communes de ces pays liées à l'histoire (les dictatures et les processus démocratiques), à la culture.

Par ailleurs, la stratégie de la coopération avec le Brésil est au cœur des intérêts des collectivités locales, une coopération développée autour des thématiques de l'innovation, de la prévention des risques naturels, de la gestion locale de l'eau, du développement durable dans la perspective de Rio 20. Les objectifs du MERCOSUR qui cherche à développer un forum des villes et des États fédérés s'intègrent bien dans le contexte de la coopération décentralisée actuelle avec le Brésil. Néanmoins, les collectivités territoriales françaises doivent avant tout définir leurs orientations stratégiques pour répondre aux besoins de coopération très différents selon les pays (pays moins avancés et pays émergents).

**Chantal BOURVIC**, *conseillère générale du Val-de-Marne, présidente du groupe-pays Amérique centrale et Cuba*

Au regard des partenariats avec l'Afrique, ceux avec l'Amérique centrale et Cuba sont plus récents et moins nombreux. D'une manière générale, les partenariats avec l'Amérique centrale sont stables et s'appuient sur des associations locales actives créant une dynamique réelle qui dépasse la coopération institutionnelle. Les thématiques de ces coopérations sont diverses, on note notamment l'appui à l'éducation, les services publics locaux, l'accès à l'eau et à l'assainissement, la conservation des ressources naturelles, le développement agricole, la santé et la prévention, l'appui institutionnel ou encore les bourses d'études universitaires.

Au Nicaragua, suite à l'expérience sandiniste et à la chute d'Anastasio Somoza en 1979, Cités Unies France avait répertorié vingt-cinq coopérations décentralisées entre la France et le Nicaragua, aboutissant à la création d'un groupe-pays en 1996. Aujourd'hui, on ne recense six coopérations avec le Nicaragua, une au Salvador et cinq à Cuba.

La coopération avec Cuba date des années quatre-vingt-dix et la chute de l'empire soviétique, encourageant Cuba vers une diversification des coopérations (ONG, coopération bilatérale ou décentralisée).

Les objectifs du groupe-pays sont les suivants : établir une coopération à long terme, contribuer à la présence française dans des zones moins stratégiques pour la politique extérieure de la France, réfléchir sur des possibilités de coopération avec les autres pays de la zone, tels que le Honduras, le Guatemala, le Costa Rica, et Panama.

**Pierre-Marie BLANQUET**, *vice-président du conseil général de l'Aveyron en charge des relations internationales, président du groupe-pays Argentine*

Bien que le groupe-pays Argentine soit très récent, la coopération avec ce pays date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Argentine est un pays de migration (communautés européennes), à l'origine d'une coopération de cœur vers l'Europe. On est passé d'un lien de culture à un lien de cœur pour aboutir sur un lien de coopération.

C'est à partir de 2000 que la notion de coopération décentralisée a vu le jour en Argentine, permettant d'agir sur des projets communs. Suite à l'initiative des ministères des Affaires étrangères argentin et français, en partenariat avec Cités Unies France et l'association LOCAL, les premières Assises franco-argentines ont été organisées en 2008 à Buenos Aires et à La Plata. Huit collectivités territoriales françaises ont rejoint les quatre déjà en coopération. Par ailleurs, l'ambassade argentine en France est très active dans l'intensification de ces échanges et propose de renouveler ces Assises.

Afin de renforcer encore la capacité des collectivités argentines à s'engager dans la coopération, les deux gouvernements ont mis en place un dispositif de cofinancement, le Conseil fédéral d'investissement en Argentine prenant en charge une partie du financement de la coopération.

On note une grande diversité des actions qui s'établissent autour des thèmes du développement rural, de la protection de l'environnement (parcs naturels régionaux), de l'agronomie et de l'environnement, du tourisme rural, de l'enseignement supérieur, de la gestion intégrée des ressources hydriques, ou encore du patrimoine mondial de l'humanité.

En s'appuyant sur les communautés européennes d'Argentine (danoise, allemande, italienne, espagnole, française), la mise en œuvre de coopérations décentralisées multilatérales avec d'autres pays européens pourrait être envisagée et encouragée.

**Roberto ROMERO**, *conseiller régional d'Île-de-France, membre de la commission des affaires internationales et européennes, président du groupe-pays Chili*

Malgré l'existence de nombreux liens historiques entre l'Amérique latine et la France, qu'ils soient de nature architecturale, culturelle, littéraire et philosophique, on observe un manque de coopération avec l'Amérique latine.

Le groupe-pays Chili regroupe différentes collectivités territoriales : la région Île-de-France qui s'engage depuis 1995 avec la région métropolitaine de Santiago sur les thèmes de

l'aménagement, des transports, de la santé, du tourisme rural et de l'environnement ; le conseil général de Bourgogne, qui depuis 2010 développe la filière viticole ; le conseil général du Finistère avec la province de Chiloé sur l'aquaculture, le tourisme rural et le développement local ; le conseil général de l'Hérault avec la région de Coquimbo sur l'environnement, la santé et les échanges scientifiques ; puis la ville de Marseille et ses sapeurs-pompiers qui ont des liens historiques avec Valparaiso (en recherche d'une coopération décentralisée).

Le Chili vient de rentrer dans l'OCDE, et pourtant de grandes inégalités persistent. Il est 113<sup>e</sup> sur 124 au classement sur la redistribution des richesses de l'ONU et son indice de Gini (mesure du degré d'inégalité) n'a pas bougé sur les trente dernières années. Les collectivités françaises ont un rôle à jouer dans cette situation paradoxale à travers leurs coopérations.

Dans les municipalités chiliennes, il y a une attente très forte et beaucoup d'interrogations concernant les questions institutionnelles ou démocratiques (présidents de régions nommés par le président de la République), les associations de communes et les intercommunalités.

**Ronaldo CARDOSO-MENDES**, *conseiller environnement, climat et coopération transfrontalière de l'ambassade du Brésil*

La coopération avec les voisins sud-américains existe au Brésil, mais elle est très récente. Cependant, des relations non formellement encadrées se développent depuis longtemps entre les villes transfrontalières (des villes étant parfois situées de part et d'autre d'une frontière nationale), moins entre les grandes villes côtières, les États fédéraux et les provinces.

L'encadrement institutionnel des coopérations transfrontalières s'est développé en 1995, lors de la signature du traité d'Ouro Preto (fondateur du MERCOSUR), où, à l'initiative de douze chefs de gouvernements locaux, le réseau Merco Ciudades a vu le jour. Aujourd'hui, le réseau compte 230 villes (plus de 80 millions d'habitants). Les objectifs du réseau sont de favoriser la participation de gouvernements locaux dans le processus d'intégration régionale, de promouvoir la création d'un cadre institutionnel et de développer des échanges et des coopérations horizontales.

Au Brésil, on assiste à une vraie nouveauté. C'est un pays habitué à la « coopération reçue » qui depuis 2004-2005 se lance dans la « coopération donnée ». En Haïti, les projets de l'Agence brésilienne de coopération sont les premiers projets à l'international.

Différents éléments doivent par ailleurs être mis en avant. Le Brésil participe à toutes les réalités de la sous-région (dimension continentale), sa langue est un facteur d'éloignement vis-à-vis des voisins sud-américains, et les frontières sont des réalités lointaines pour les grandes villes côtières. On observe également une tendance à l'isolement et au repli sur soi, et enfin, il existe une certaine jalousie entre les régions et les villes brésiliennes, chaque territoire souhaitant attirer l'attention des autres pays du continent et des pays européens (en raison notamment de la grande diversité géographique, climatique et ethnique du pays).

Aujourd'hui, à travers l'émergence du Brésil au niveau international, les collectivités ont pris conscience de l'importance de participer à ce type de coopérations de territoire à territoire, ce qui pourrait amener à dépasser l'échelle des villes, pour aller vers des coopérations entre provinces ou entre États fédérés.

**Dominique HERON**, *directeur des partenariats Veolia Environnement*

Veolia Environnement en tant qu'acteur privé réalise une démarche à fort contenu d'ingénierie et de méthode sur le thème de l'accès aux services de base à Aguascalientes au Mexique, en partenariat avec ONU Habitat, l'UNITAR, les Nations unies pour la formation et la recherche, et l'Institut pour la gestion déléguée. Ce programme encourage les gouvernements à faciliter l'accès aux services de base de proximité (eau et assainissement, transports, énergies) en milieu urbain.

Ce partenariat est parti du souhait de la ville d'Aguascalientes de réaliser des progrès dans le fonctionnement de ces services urbains et Veolia Environnement a fait le choix de proposer une méthode d'ingénierie plutôt qu'un programme d'investissement massif dans les infrastructures. Le travail a porté sur un cadre méthodologique construit à partir d'un autodiagnostic de la ville pour qu'elle puisse mieux s'approprier le projet. Cette coopération était dans un premier temps « reçue », mais l'objectif est que la ville puisse transférer cette méthodologie dans les pays voisins.

Les actions se sont appuyées sur de multiples opérateurs du territoire (eau, transport, propreté) qui ont proposé des outils novateurs (tarification sociale, échange des déchets contre des biens de consommation), et sur la capitalisation des méthodes et résultats en espagnol pour que la ville puisse servir de relais de coopération sud-sud.

### **TROIS IDÉES CLEFS**

- À travers le rapprochement par la langue latine, le Siècle des lumières, la structuration politique proche, le symbole « liberté, égalité, fraternité » qui résonne en Amérique latine, on peut s'interroger sur le faible nombre de coopérations décentralisées.
- En Amérique latine, la coopération décentralisée avec les pays émergents est en plein développement (trente coopérations décentralisées recensées au Brésil), très active avec Haïti, faible et stable avec les PMA (Nicaragua, Salvador, Cuba, Bolivie, Pérou, Équateur), et inexistante avec la Colombie et le Guatemala.
- Dans les coopérations avec l'Amérique centrale, on constate une richesse des échanges et une forte implication des acteurs du territoire (associations, monde de l'art et de la culture, entreprises, entités publiques), contribuant au rayonnement de la France.